

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSTALLATION  
D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF  
Communauté d'agglomération du Grand Périgueux  
(secteur anciennement Isle Manoire)**

N° dossier :  
Date de réception :

Remarque :

**PROPRIETAIRE**

NOM(S), prénom(s) : \_\_\_\_\_

Votre adresse actuelle : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

**LOCALISATION DU PROJET**

Adresse du projet : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Référence(s) cadastrale(s) (section, n° parcelle, n° lot) : \_\_\_\_\_

**CONCEPTEUR (propriétaire, architecte, maître d'œuvre, bureau d'études ...)**

NOM(S), prénom(s) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

**INSTALLATEUR (si connu)**

NOM(S), prénom(s) : \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

**NATURE DU PROJET**

Ce projet accompagne :  **Aucune déclaration** : réhabilitation seul du dispositif de l'assainissement non collectif

**Un permis de construire**       **Une déclaration préalable**

Concernant :  **Une construction neuve**

**Une rénovation d'un bâtiment existant**

Terrain clôturé :  OUI     NON

## CARACTERISTIQUES DU BATIMENT

\*On entend par pièce principale toute pièce d'au moins 7m<sup>2</sup> destinée au séjour ou au sommeil pourvue d'une ouverture donnant sur l'extérieur, à l'exclusion des pièces de service telles que la cuisine, salle d'eau, wc, buanderie, débarras, etc... (article R111-1-1 du code de la construction et de l'habitation)

### HABITATION INDIVIDUELLE

- Préciser le nombre de pièces principales (voir définition\*) : \_\_\_\_\_

Détail :

\_\_\_\_chambres, \_\_\_\_bureaux, \_\_\_\_salon, \_\_\_\_séjour, \_\_\_\_\_, salon/séjour, \_\_\_\_ cuisine, \_\_\_\_ autre : \_\_\_\_\_

### PLUSIEURS LOGEMENTS/BATIMENTS

- Préciser le nombre de logements: \_\_\_\_\_

- Préciser le nombre total de pièces principales (voir définition\*) : \_\_\_\_\_

Détail :

\_\_\_\_chambres, \_\_\_\_bureaux, \_\_\_\_salon, \_\_\_\_séjour, \_\_\_\_\_, salon/séjour, \_\_\_\_ cuisine, \_\_\_\_ autre : \_\_\_\_\_

### AUTRE DESTINATION (camping, restaurant...) AUTRE USAGE (commercial, artisanal...)

- Nature: \_\_\_\_\_

Nombre d'usagers : \_\_\_\_\_

USAGE DU BATIMENT:  Principale  Secondaire  Location annuelle  Location saisonnière

IMPLANTATION :  Lotissement  Habitat isolé  Hameau

## CARACTERISTIQUES DU TERRAIN RECEPTEUR

- Superficie total du terrain : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup> Surface disponible pour l'assainissement : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

- Pente du terrain : \_\_\_\_\_%  Faible (<5%)  Moyenne (5à10%)  Forte (>10%)

- Présence de réseau(x) enterré(s) au niveau de la surface destinée à l'assainissement :  OUI  NON  
Si oui, préciser : \_\_\_\_\_ (adduction eau potable, électricité, téléphonie, gaz...)

- Nature du sol (si connue) : \_\_\_\_\_

Nature du sol à 0,50 cm de profondeur:

Argile  Sable  Limoneuse  Terre végétale  Roche  ne sait pas  Autre : \_\_\_\_\_

Nature du sol à 1m de profondeur:

Argile  Sable  Limoneuse  Terre végétale  Roche  ne sait pas  Autre : \_\_\_\_\_

- Alimentation prévue en eau potable :  Adduction public  Ressource privée

- Le terrain est-il situé dans un périmètre de protection de captage d'eau potable ?  OUI  NON

- Présence de point(s) d'eau à proximité, sur la propriété ou dans le voisinage :  OUI  NON

Puits  cours d'eau  source  captage d'eau  lac, étang, mare

Si oui, distance du point d'eau par rapport à l'assainissement : \_\_\_\_\_

- Zone inondable :  OUI  NON

- Destination des eaux pluviales (*elles ne doivent pas rejoindre l'assainissement*):

Réseau de surface (fossé, caniveau...)  infiltration sur la parcelle  Rétention (cuve, mare...) Autre : \_\_\_\_\_

## CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT CHOISI

Une étude de sol ou étude de définition de l'assainissement non collectif a-t-elle été réalisée ?  OUI  NON  
 si oui, joindre une copie du rapport au présent dossier et utiliser les résultats de l'étude pour remplir le formulaire.

TYPE DE PRETRAITEMENT	Neuf	Existant	Volume (litres)	Précisions
Fosse septique	/	<input type="checkbox"/>		
Fosse toutes eaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Bac à graisses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Préfiltre indépendant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Autres : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

➤ **Ventilation** en amont et aval de la fosse :  OUI  NON

Type d'extracteur prévu :  statique  éolien

➤ **Toilettes sèches** : surface de l'aire de compostage \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

	TYPE DE TRAITEMENT	Dimensionnement	Précisions
<input type="checkbox"/>	Tranchées d'épandage	Longueur d'une tranchée : _____ m Nombre de tranchées : _____	
<input type="checkbox"/>	Lit d'épandage	Longueur : _____ Largeur : _____ Surface : _____ m <sup>2</sup>	
<input type="checkbox"/>	Filtre à sable vertical non drainé	Longueur : _____ Largeur : _____ Surface : _____ m <sup>2</sup>	
<input type="checkbox"/>	Filtre à sable vertical drainé	Longueur : _____ Largeur : _____ Surface : _____ m <sup>2</sup>	
<input type="checkbox"/>	Tertre d'infiltration	Longueur : _____ Largeur : _____ Surface : _____ m <sup>2</sup>	
<input type="checkbox"/>	Filtre à sable horizontal	Longueur : _____ Largeur : _____ Surface : _____ m <sup>2</sup>	
<input type="checkbox"/>	Filtre compact à massif de zéolithe	Longueur : _____ Largeur : _____ Surface : _____	
<input type="checkbox"/>	Dispositif faisant l'objet d'un agrément ministériel	Dimension : _____ EH (équivalent-habitant) Modèle : _____	Fabricant : _____ N° d'agrément : _____

REJET DES EAUX TRAITÉES	Précisions
<input type="checkbox"/> Infiltration - à privilégier	Tranchées d'infiltration : Longueur : _____ Nombre : _____ Lit d'infiltration, surface : _____ m <sup>2</sup>
<input type="checkbox"/> Irrigation souterraine des végétaux non consommables	
<input type="checkbox"/> Milieu Hydraulique superficiel <i>soumis à autorisation du gestionnaire, à joindre à la présente demande</i>	<input type="checkbox"/> Cours d'eau <input type="checkbox"/> Fossé à écoulement pérenne
<input type="checkbox"/> Puits d'infiltration	ETUDE HYDROGEOLOGIQUE OBLIGATOIRE

➤ **Pompe de relevage** :  OUI  NON

**Chasse à auget** :  OUI  NON

Nature des eaux relevées :  Eaux brutes  Eaux prétraitées  Eaux traitées

## RECOMMANDATIONS

- ✓ Les eaux pluviales ne sont jamais admises dans l'installation de traitement des eaux usées
- ✓ Les puisards et puits perdus sont interdits par l'arrêté du 6 Mai 1996
- ✓ Le traitement et le système d'évacuation doivent être situés à plus de 35 m des points d'eau, plus de 5 m entre le dispositif d'évacuation et la limite de propriété et plus de 3 m de toutes plantations
- ✓ Les gaz de fermentation de la fosse septique doivent être évacués par un système de ventilation muni d'un extracteur statique ou éolien situé au minimum à 0,40 m au-dessus du faîtage et à au moins 1 m de tout ouvrant et toute autre ventilation. Le tracé de la canalisation d'extraction doit être le plus rectiligne possible, sans contre-pente et en utilisant des coudes inférieurs ou égaux à 45°.
- ✓ L'accès aux ouvrages (travaux, entretien,...) devra être maintenu
- ✓ La mise en place d'un bac à graisse n'est conseillée que si la fosse est positionnée à plus de 10m des sorties d'eaux usées.
- ✓ Une fosse doit être vidangée lorsque le volume de boues atteint 50% de la capacité de la fosse, les bacs dégraisseurs et préfiltre vérifiés régulièrement
- ✓ La surface devra être enherbée et sans passage de véhicules lourds
- ✓ **Choisissez une entreprise qualifiée pour ces travaux et vérifiez qu'elle dispose bien des assurances nécessaires (responsabilité civile et décennale).**

## PIECES COMPLEMENTAIRES A JOINDRE AU PRESENT FORMULAIRE

- ❖ **Extrait cadastral** permettant de situer la parcelle, l'immeuble, les puits, sources et forages dans un rayon de 100 mètres
- ❖ **Plan d'implantation** donnant les limites du terrain, la situation de l'immeuble sur le terrain et par rapport aux immeubles voisins, **la position des différents éléments de l'installation d'assainissement non collectif**, des canalisations et de l'exutoire, l'emplacement des conduites de ventilation. Ne pas oublier de donner le sens de la pente du terrain.
- ❖ **Plan intérieur** de l'habitation avec la disposition des pièces
- ❖ **Plan en coupe** du terrain avec l'habitation et l'assainissement
- ❖ **Une étude de sols** si elle a été réalisée

### SI BESOIN :

- ❖ **Autorisation de rejet** du propriétaire du lieu de rejet prévu ou du gestionnaire de l'exutoire (*si vous prévoyez un rejet dans un milieu superficiel (cours d'eau), fossé à écoulement pérenne*)
- ❖ **Autorisation de traversée de voirie**
- ❖ **Autorisation écrite du propriétaire si l'implantation prévue** est, même partiellement, en dehors des limites de propriété (une servitude par acte notarié est vivement recommandée afin de prévenir tout litige ultérieur)
- ❖ **Une étude de faisabilité** (*dans le cas d'une évacuation au fossé ou par puits d'infiltration si aucun autre mode d'évacuation n'est possible*).

## LE PROPRIETAIRE S ENGAGE

- ✓ Sur l'exactitude des renseignements fournis dans cette demande ;
- ✓ À réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable sur le projet et conformément au projet validé et à la réglementation et aux normes en vigueur applicables au domaine de l'assainissement non collectif ;
- ✓ **À informer Veolia dans un délai d'une semaine avant la date de commencement d'exécution des travaux pour contrôle de bonne exécution des travaux avant remblaiement ;**
- ✓ À ne recouvrir l'installation seulement après accord du S.P.A.N.C. (le remblaiement de l'installation avant l'accord du S.P.A.N.C. implique le règlement des montants dus ainsi qu'un avis défavorable sur l'exécution des travaux.) ;
- ✓ À assurer le bon fonctionnement et l'entretien de sa future installation.
- ✓ **En outre, le propriétaire déclare avoir pris connaissance des tarifs d'intervention du S.P.A.N.C. et s'engage à régler les montants correspondants dès réception des avis de sommes à payer, quelque soit l'aboutissement du projet.**

La prestation de contrôle de conception ici demandée est facturée 94.02€ TTC et la prestation de contrôle de réalisation de l'installation neuve ou réhabilitée est facturée 75.21€ TTC. Tarifs indicatifs du 1<sup>er</sup> Novembre 2010 revalorisés au 1<sup>er</sup> Novembre de chaque année- **LES FACTURES SERONT ENVOYÉES PAR MAIL SI ADRESSE MAIL RENSEIGNÉE**

Cette fiche doit être complétée et retournée à VEOLIA Eau  
**Adresse d'envoi : Veolia Eau - Service ANC**  
Le Bourg Saint Laurent Sur Manoire  
24330 BOULAZAC ISLE MANOIRE  
OU [carine.guerra@veolia.com](mailto:carine.guerra@veolia.com) - 06 18 36 02 71 -

Fait à :  
Le :  
Signature du/des propriétaire(s)